



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SECRETARIAT GENERAL
Bureau de la Coordination Interministérielle**

05 MARS 2021

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

La préfecture de la région Guadeloupe porte à la connaissance du public que, **du lundi 29 mars au jeudi 29 avril 2021 inclus**, il est procédé à l'ouverture d'une enquête publique sur la demande de permis de construire d'une centrale photovoltaïque au sol avec stockage de batteries sur la parcelle cadastrée AI 45, sur le site de l'ancien aérodrome au lieu-dit « Pointe des Basses », commune de Grand-Bourg de Marie-Galante, présentée par la société VALOREM.

Le dossier de demande de permis de construire composé notamment d'une étude d'impact, et d'un registre d'enquête publique sont déposés à la mairie de Grand-Bourg, siège de l'enquête publique, **du lundi 29 mars au jeudi 29 avril 2021 inclus**, où les personnes intéressées peuvent consulter le dossier du projet durant les jours ouvrables et aux heures normales d'ouverture des bureaux.

Pendant cette même période, les personnes intéressées peuvent consigner leurs observations, propositions et contre-propositions sur le projet, sur le registre d'enquête publique ouvert à cet effet à la mairie de Grand-Bourg ou les adresser par écrit au commissaire enquêteur à la mairie de Grand-Bourg, ou les transmettre à l'adresse suivante :

enquetes-publiques971@guadeloupe.pref.gouv.fr

Pour être prises en compte, les correspondances et courriels doivent parvenir à la mairie de Grand-Bourg au plus tard **le 29 avril 2021**, date de clôture de l'enquête publique.

Les observations, propositions et contre-propositions du public adressées par correspondance et courriels sont annexées, dans les meilleurs délais, au registre d'enquête publique déposé à la mairie de Grand-Bourg pour être tenues à la disposition du public.

Monsieur Philippe BLEUZE, Ingénieur en Thermique, désigné en qualité de commissaire enquêteur, se tient à la disposition des personnes intéressées pour leur apporter les informations nécessaires sur le dossier et recevoir leurs observations écrites ou orales à la mairie de Grand-Bourg, les jours et heures suivants : **lundi 29 mars 2021, lundi 12 avril 2021, mercredi 21 avril 2021, et jeudi 29 avril 2021, de 9 heures à 12 heures.**

Les personnes intéressées peuvent prendre connaissance du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur à la préfecture de la région Guadeloupe, à la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre, à la mairie de Grand-Bourg, ainsi que sur le site internet de la préfecture, pendant une durée d'un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est : madame Kanell AMBROISE, Chargée d'affaires (téléphone : 0590 24 87 06, 0690 54 66 85, adresse électronique : Kanell.AMBROISE@valorem-energie.com).

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général

Sébastien CAUWEL